

Le 13 février 2020

## **TELUS affiche d'excellents résultats opérationnels et financiers au quatrième trimestre de 2019; annonce des objectifs financiers consolidés les plus ambitieux pour 2020**

*Croissance des produits d'exploitation consolidés et du BAIIA de 2,5 pour cent et de 7,9 pour cent, respectivement, au quatrième trimestre; croissance annuelle des produits d'exploitation consolidés et du BAIIA de 3,2 pour cent et de 8,4 pour cent, respectivement, ayant permis d'atteindre les objectifs initiaux de 2019 à ces égards*

*Forte croissance de la clientèle au quatrième trimestre, soit 176 000 ajouts nets, ce qui témoigne de notre position de chef de file en matière de réseaux à large bande et de l'excellence du service à la clientèle*

*Hausse continue du nombre d'abonnés des services mobiles se chiffrant à 130 000 ajouts nets, soit 70 000 mises en service de téléphones mobiles de haute qualité et 60 000 mises en service d'appareils mobiles connectés; taux de désabonnement des services postpayés inférieur à 1 pour cent, soit le meilleur résultat de l'industrie, au cours des six dernières années*

*Ajouts nets de 46 000 clients aux services filaires, le résultat le plus élevé de l'industrie, ce qui se traduit par 28 000 ajouts nets pour les services Internet, 15 000 pour les services de télévision et 15 000 pour les services de sécurité, ainsi qu'une perte stable de 12 000 clients des services vocaux résidentiels*

*Excellente croissance de la clientèle de 713 000 ajouts nets en 2019, une augmentation de 21 pour cent par rapport à 2018*

*Objectifs de croissance des produits d'exploitation consolidés et du BAIIA en 2020 allant jusqu'à 8 et 7 pour cent, respectivement, soit les plus ambitieux de l'industrie; augmentation visée du flux de trésorerie disponible jusqu'à 1,7 milliard de dollars*

*Dans le cadre de ses initiatives de premier plan au profit des actionnaires, TELUS annonce un fractionnement des actions à raison de deux pour une pour les actionnaires inscrits le 13 mars 2020*

**Vancouver (C.-B.)** – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non audités du quatrième trimestre de 2019. Au cours du trimestre, les produits d'exploitation consolidés de 3,9 milliards de dollars ont augmenté de 2,5 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Cette progression est principalement attribuable à la croissance des produits tirés du réseau mobile et des produits tirés des services de données filaires. Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a augmenté de 10,8 pour cent pour s'établir à 1,4 milliard de dollars et, à l'exclusion des coûts de restructuration et autres coûts, ainsi que des pertes non récurrentes et de la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières, le BAIIA rajusté a affiché une hausse de 7,9 pour cent. Cette croissance reflète une hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile découlant d'un nombre croissant d'abonnés, d'une augmentation des marges sur les services de données filaires, d'une contribution supérieure au BAIIA du service à la clientèle et des services d'affaires et du secteur de la santé, ainsi que des incidences de la mise en œuvre de la norme IFRS 16. Cette croissance a été amoindrie partiellement

par le déclin continu des services vocaux et de données filaires traditionnels, par la contribution inférieure des services d'affaires traditionnels et par une baisse des gains associés aux ventes d'actifs. En simulant l'application rétroactive de la norme IFRS 16 aux résultats de l'exercice 2018, la croissance pro forma du BAIIA rajusté était d'environ 3,0 pour cent. Si l'on exclut un repli atypique du produit d'exploitation d'itinérance de gros et des gains provenant de la vente d'actifs à la même période l'an dernier, elle se chiffre à 5,2 pour cent.

Pour le trimestre, le bénéfice net de 379 millions de dollars représente une hausse de 3,0 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent et le bénéfice par action (BPA) de base de 0,61 \$ représente une hausse de 1,7 pour cent attribuable la croissance du BAIIA, partiellement contrebalancée par une augmentation de l'amortissement découlant de la croissance de nos actifs, qui s'explique notamment par les investissements dans les technologies à large bande et les acquisitions d'entreprises, et par la hausse des coûts de financement. Si l'on exclut les coûts de restructuration et autres coûts, les redressements d'impôt ainsi que les pertes non récurrentes et la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières, le bénéfice net ajusté de 400 millions de dollars a diminué de 2,2 pour cent par rapport à l'exercice précédent, tandis que le BPA de base ajusté de 0,67 \$ a connu une baisse de 2,9 pour cent.

« En 2019, TELUS a continué d'afficher des résultats financiers et opérationnels solides et constants dans les secteurs mobile et filaire, une tendance observée de longue date par l'équipe TELUS, a déclaré Darren Entwistle, président et chef de la direction. L'année 2019 et le quatrième trimestre ont été caractérisés par une croissance rentable reposant sur un juste équilibre entre le maintien d'une croissance importante de la clientèle et l'amélioration de la rentabilité. Le quatrième trimestre a conclu une autre année de croissance solide de la clientèle, durant laquelle nous comptons un résultat important de 713 000 nouveaux abonnés nets, et nous avons atteint nos objectifs de croissance annuelle des produits d'exploitation et du BAIIA pour la neuvième année consécutive. Ce rendement soutenu s'explique par la détermination inébranlable de l'équipe TELUS à exécuter sa stratégie de croissance de longue date, malgré un contexte extrêmement concurrentiel. De plus, grâce à la détermination de notre équipe à fournir la meilleure expérience client de l'industrie, TELUS est demeurée un chef de file en fidélisation de la clientèle et a affiché le taux de désabonnement des services mobiles postpayés le plus faible de l'industrie, sous la barre du 1 pour cent, pour la sixième année consécutive. »

« Notre succès repose aussi sur nos investissements importants et soutenus dans notre réseau de premier ordre, a ajouté M. Entwistle. En 2019, TELUS a obtenu le premier rang dans les cinq principaux rapports sur les réseaux mobiles, soit Opensignal, J.D. Power, PCMag, Ookla et Tutela. Ces honneurs réaffirment la supériorité de nos réseaux et la valeur de nos investissements soutenus dans les technologies à large bande. Les prix que nous avons remportés en 2019 s'ajoutent à notre feuille de route remarquable en matière d'excellence du réseau, TELUS obtenant le premier rang dans quatre des cinq principaux rapports sur les réseaux mobiles pour au moins la troisième année consécutive, ce qui représente un élément de distinction important pour notre organisation. Il convient de noter que ces prix concernent nos réseaux à l'échelle nationale, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. »

« Dans le même ordre d'idées, dans le secteur filaire, le réseau TELUS PureFibre a été désigné meilleur réseau au Canada pour l'expérience de visionnement Netflix et l'expérience Wi-Fi, ce qui s'ajoute aux éloges formulés par des tiers à l'égard de notre réseau mobile, a poursuivi M. Entwistle. Récemment, PC Mag a désigné TELUS comme meilleur fournisseur d'accès Internet d'envergure au Canada pour les jeux vidéo en 2020. Cet honneur démontre l'importance de nos investissements dans la fibre optique et témoigne du travail d'équipe inspiré et de la détermination de l'équipe TELUS à accorder la priorité aux clients dans toutes nos activités. »

« Grâce au succès de nos investissements dans les technologies à large bande, combinés à notre culture qui consiste à accorder la priorité aux clients, nous avons prouvé notre capacité à assurer une croissance rentable constante à long terme, a ajouté M. Entwistle. Notre stratégie éprouvée nous permet de croire que nous atteindrons encore une fois les objectifs annuels que nous avons annoncés aujourd'hui pour 2020, notamment une croissance des produits d'exploitation et du BAIIA allant jusqu'à 8 et 7 pour cent, respectivement, ainsi qu'une hausse considérable du flux de trésorerie disponible jusqu'à 1,7 milliard de dollars. Il ne fait aucun doute que c'est l'exécution incomparable assurée par notre équipe talentueuse qui permet la mise en place de nos initiatives axées sur les actionnaires, notamment notre programme

pluriannuel de croissance du dividende, qui en est maintenant à sa dixième année. En 2019, nous avons remis plus de 1,3 milliard de dollars aux actionnaires, ce qui s'inscrit dans la continuité des quelque 18 milliards de dollars que nous avons versés aux actionnaires depuis 2004, soit plus de 29 \$ par action. Dans la foulée de la croissance d'environ 7 pour cent du dividende au cours de chacune des trois dernières années et après six années consécutives au cours desquelles nous avons enregistré une croissance annuelle du dividende d'environ 10 pour cent, nous visons une autre augmentation annuelle de 7 à 10 pour cent de 2020 à 2022. Pour donner encore plus d'éclat à notre feuille de route de premier ordre en matière d'initiatives au profit des actionnaires, nous sommes heureux d'annoncer un fractionnement des actions à raison de deux pour une le 17 mars 2020, le deuxième fractionnement de nos actions depuis 2013. Cette mesure améliorera notamment notre liquidité sur les marchés en doublant le nombre d'actions en circulation, qui passera à environ 1,2 milliard. Elle rendra aussi nos actions plus abordables pour les petits investisseurs particuliers. »

« Fait important, les Canadiens veulent faire affaire avec une organisation qui partage les mêmes valeurs qu'eux et qui leur accorde la priorité, a poursuivi M. Entwistle. Les résultats positifs générés par notre détermination à répondre à des enjeux sociaux importants nous ont permis de créer de la valeur pour tous nos actionnaires en 2019. Nous avons notamment effectué 1,1 million d'heures, ou 152 000 jours, de bénévolat dans les collectivités tout au long de l'année. De plus, à la fin de l'année 2019, nous avons aidé des dizaines de milliers de Canadiens dans le cadre de nos programmes Branché pour l'avenir. Nous avons ainsi permis à 39 000 membres de familles à faible revenu d'obtenir un accès Internet haute vitesse subventionné à prix abordable dans le cadre du programme Internet pour l'avenir de TELUS, à 3 900 jeunes adultes quittant leur foyer d'accueil d'obtenir un téléphone intelligent et un forfait de données gratuits dans le cadre du programme Mobilité pour l'avenir de TELUS, et à 22 000 Canadiens vivant dans la rue d'avoir accès à des soins de santé mobiles dans le cadre du programme Santé pour l'avenir de TELUS. Par ailleurs, au cours de sa première année, la Fondation TELUS pour un futur meilleur, en collaboration avec les comités d'investissement communautaire de TELUS, a versé 8 millions de dollars afin de créer un avenir meilleur pour les jeunes Canadiens en situation de vulnérabilité. Grâce à l'engagement communautaire de la famille TELUS, nous avons atteint nos six objectifs annuels d'incidence sociale, et nous sommes impatients d'établir et d'atteindre notre prochaine série d'objectifs de bénévolat ambitieux en 2020. »

« Nos résultats du quatrième trimestre témoignent de notre approche cohérente en matière d'exécution sur le marché, axée sur la croissance rentable de la clientèle, comme l'indique notre taux de croissance du BAIIA des services mobiles antérieur à la norme IFRS 15 de 7,8 pour cent pour le trimestre et de 6,9 pour cent pour l'année entière, a déclaré Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS. Fait important, nous affichons ces excellents résultats malgré la forte concurrence au quatrième trimestre, une baisse anormale des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros, et l'érosion des gains associés aux ventes d'actifs par rapport à la même période l'an dernier. Il convient de noter qu'à l'exclusion de la baisse anormale des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros au cours du trimestre, le produit moyen par appareil d'abonné (PMAA), la facturation moyenne par appareil d'abonné (FMAA) et les produits d'exploitation tirés du réseau ont continué de présenter les tendances constantes observées tout au long de 2019. Plus précisément, le PMAA aurait diminué de 1,2 pour cent, tandis que la FMAA et les produits d'exploitation tirés du réseau auraient augmenté de 0,3 pour cent et de 2,0 pour cent, respectivement, en raison des excellents facteurs économiques sous-jacents de nos nouvelles offres de service comme les forfaits Sans tracas, le programme Paiements faciles et le Rabais famille TELUS. Notre stratégie ciblée nous a servi de levier pour atteindre nos objectifs en matière de produits d'exploitation et de rentabilité établis il y a un an pour 2019, notamment une croissance des produits d'exploitation et du BAIIA rajusté de 3,2 pour cent et de 8,4 pour cent, respectivement. De toute évidence, notre approche ordonnée et notre exécution rigoureuse dans le cadre de nos projets axés sur les clients améliorent la croissance rentable de la clientèle, ce qui favorise la rentabilité future et la génération de flux de trésorerie. »

« En 2020, nous comptons encore afficher d'excellents résultats financiers et opérationnels reposant sur notre détermination à garder le cap sur la croissance rentable de la clientèle et notre engagement continu en matière d'efficacité et de rentabilité. Nous anticipons une solide croissance du flux de trésorerie disponible au cours de l'année à venir, qui doublera presque pour atteindre 1,7 milliard de dollars, stimulé par une solide croissance du BAIIA, par une baisse des impôts et par des dépenses en immobilisations stratégiques (excluant les dépenses liées au spectre) de 2,75 milliards de dollars. Il convient de noter que le dividende en

espèces en pourcentage du flux de trésorerie disponible anticipé excluant les dépenses liées au spectre devrait connaître une hausse considérable et correspondre à un ratio de distribution de 60 à 75 pour cent. »

« En ce qui concerne 2020 et les années à venir, nous anticipons avec enthousiasme les occasions futures se rapportant à nos actifs uniques et croissants ainsi que les flux de trésorerie qu'ils généreront. Le déploiement générationnel et supérieur de notre réseau à fibre optique tire à sa fin et permettra à notre équipe spécialisée de proposer des services de premier ordre dont nous pourrions tirer parti pour dominer le marché résidentiel et offrir des solutions d'affaires novatrices. De plus, ces investissements ouvrent la voie à notre évolution vers la technologie 5G. Au sein de ce marché, un vaste réseau à fibre optique continuera de faire en sorte que le réseau à large bande de TELUS figure parmi les meilleurs au monde. Dans l'ensemble, nos perspectives de croissance rentable favoriseront un solide bilan alors que nous nous employons à maintenir les investissements stratégiques appropriés pour faire progresser notre stratégie de croissance. »

Dans le secteur mobile, les produits d'exploitation tirés du réseau ont augmenté de 1,5 pour cent, ce qui témoigne d'une croissance de 5,5 pour cent du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois, partiellement contrebalancée par une baisse de 1,7 pour cent du PMAA lié aux téléphones mobiles, laquelle découle de la diminution de l'utilisation facturable, des pressions concurrentielles sur le prix des forfaits de base et d'une baisse anormale des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros. Exception faite de l'incidence de cette baisse anormale des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros, les produits tirés du réseau ont augmenté de 2,0 pour cent, le PMAA lié aux téléphones mobiles a diminué de 1,2 pour cent et la FMAA liée aux téléphones mobiles a augmenté de 0,3 pour cent. Les produits d'exploitation externes provenant du secteur mobile ont diminué de 0,5 pour cent, car la croissance susmentionnée des produits d'exploitation tirés du réseau a été contrebalancée par une baisse de 4,0 pour cent des produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services, en plus de la baisse des gains associés aux ventes d'actifs. Si l'on exclut l'effet de la baisse anormale des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros et des gains associés aux ventes d'actifs au cours de la même période de l'exercice précédent, les produits d'exploitation externes ont connu une hausse de 0,2 pour cent.

Dans le secteur filaire, les produits d'exploitation externes ont augmenté de 6,6 pour cent en raison de la croissance de 10,8 pour cent des produits tirés des services de données. La croissance des produits tirés des services de données a été stimulée par une hausse des produits d'exploitation tirés de différentes solutions de notre gamme diversifiée, notamment le service à la clientèle et les services d'affaires, les services Internet et de données de troisième vague, les services de technologie intelligente (y compris la sécurité) résidentielle et commerciale, les services de santé et les services de télévision. Cette croissance des produits tirés des services de données a été freinée par la baisse continue des produits d'exploitation provenant des services vocaux et de données filaires traditionnels, ainsi que par la baisse des gains associés aux ventes d'actifs. Si l'on exclut les gains associés aux ventes d'actifs au cours de la même période de l'exercice précédent, les produits d'exploitation externes ont connu une hausse de 7,6 pour cent.

Pendant le trimestre, TELUS a ajouté 188 000 nouveaux abonnés des services mobiles, des services Internet, des services de télévision et des services de sécurité, soit une baisse de 10 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les mises en service nettes comprenaient 70 000 téléphones mobiles et 60 000 appareils mobiles connectés, ainsi que 28 000 clients des services Internet, 15 000 clients des services de télévision et 15 000 clients des services de sécurité. Le nombre total d'abonnés des services mobiles de TELUS, qui se chiffre à plus de 10 millions, a augmenté de 5,5 pour cent au cours des 12 derniers mois en raison d'une hausse de 3,2 pour cent du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile, qui se chiffre à plus de 8,7 millions, et d'une hausse de 22 pour cent du nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté, qui se chiffre à près de 1,5 million. De plus, le nombre de connexions Internet a augmenté de 6,6 pour cent au cours des 12 derniers mois pour atteindre près de 2 millions de clients, le nombre d'abonnés des services de télévision a connu une hausse de 6,1 pour cent pour s'établir à 1,2 million et la clientèle des services de sécurité, y compris les clients d'ADT Canada, se chiffre à 608 000.

Les dépenses en immobilisations consolidées de 742 millions de dollars ont augmenté de 4,4 pour cent par rapport à la même période de l'an dernier, surtout en raison des investissements accrus dans notre réseau et notre infrastructure de TI de soutien pour en améliorer la fiabilité et la capacité, de la hausse des investissements dans la technologie 5G, et des dépenses liées à l'acquisition d'entreprises. À la fin du trimestre, le réseau TELUS PureFibre couvrait environ 2,22 millions d'adresses ou 70 pour cent des

adresses ayant accès à notre service haute vitesse à large bande. Il s'agit d'une hausse d'environ 330 000 adresses au cours des 12 derniers mois.

Le flux de trésorerie disponible de 135 millions de dollars pour le trimestre a augmenté de 2,3 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance du BAIIA, partiellement amoindrie par une hausse des intérêts payés, des impôts sur les bénéfices payés en espèces et des dépenses en immobilisations. Cette hausse des intérêts payés découle d'une augmentation de nos soldes impayés moyens à l'égard de la dette à long terme, compensée partiellement par une baisse du taux d'intérêt en vigueur. Le flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices a augmenté de 22 pour cent pour s'établir à 209 millions de dollars.

### Aperçu des résultats financiers consolidés

| En dollars canadiens et en millions,<br>sauf les données par action<br><br>(non audités) | Quatrième trimestre se<br>terminant le 31 déc. <sup>(1)</sup> |        | Variation en<br>pourcentage |
|--|---|--------|-----------------------------|
|  | 2019  | 2018   |                             |
| Produits d'exploitation  | 3 858   | 3 764  | 2,5                         |
| Dépenses d'exploitation avant amortissement<br>BAIIA <sup>(2)</sup>                      | 2 490   | 2 529  | (1,5)                       |
| BAIIA rajusté <sup>(2)(3)</sup>  | 1 368   | 1 235  | 10,8                        |
| Bénéfice net   | 1 413   | 1 310  | 7,9                         |
| Bénéfice net ajusté <sup>(2)</sup>   | 379   | 368    | 3,0                         |
| Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires  | 400   | 409    | (2,2)                       |
| BPA de base  | 368   | 357    | 3,1                         |
| BPA de base ajusté <sup>(2)</sup>  | 0,61  | 0,60   | 1,7                         |
| Dépenses en immobilisations <sup>(4)</sup>   | 0,67  | 0,69   | (2,9)                       |
| Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices <sup>(2)</sup>               | 742   | 711    | 4,4                         |
| Flux de trésorerie disponible <sup>(2)</sup>   | 209   | 172    | 21,5                        |
| Connexions d'abonnés totales <sup>(5)(6)</sup> (en milliers)                             | 135   | 132    | 2,3                         |
|  | 15 166  | 13 947 | 8,7                         |

- (1) Nos résultats de 2019 tiennent compte de l'application de la norme IFRS 16 : Contrats de location. Nos résultats pour les périodes antérieures à l'exercice 2019 n'ont pas été ajustés de façon rétroactive.
- (2) Le BAIIA, le bénéfice net ajusté, le BPA de base ajusté et le flux de trésorerie disponible sont des mesures non définies par les PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Pour obtenir des définitions et des explications approfondies de ces mesures, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières » du présent communiqué.
- (3) Le BAIIA rajusté du quatrième trimestre de 2019 et de 2018 exclut les coûts de restructuration et autres coûts de 40 millions de dollars et 75 millions de dollars, respectivement, ainsi que les pertes non récurrentes et la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières de 5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019.
- (4) Les dépenses en immobilisations englobent les actifs achetés (à l'exclusion des actifs loués faisant l'objet d'un droit d'utilisation), mais pas encore payés. Par conséquent, elles diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, licences de spectre exclues, comme ils sont déclarés dans les états financiers consolidés. Voir la note 31 des états financiers consolidés annuels de 2019 pour en savoir plus.
- (5) La somme des abonnés actifs ayant un téléphone mobile, des abonnés actifs ayant un appareil mobile connecté, des abonnés actifs des services Internet, des abonnés actifs des services vocaux résidentiels, des abonnés actifs des services de télévision et des abonnés actifs des services de sécurité est mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant des systèmes de facturation et d'autres systèmes sources. Au cours du premier trimestre de 2019, nous avons ajusté le nombre cumulatif de connexions d'abonnés à Internet pour ajouter environ 16 000 abonnés découlant des acquisitions effectuées au cours du trimestre. À compter du troisième trimestre de 2019, nous avons inclus le nombre de connexions d'abonnés des services de sécurité dans les connexions d'abonnés totales et appliqué ce changement de façon rétrospective depuis le lancement des services de sécurité de TELUS au début du troisième trimestre de 2018. Le 31 décembre 2019, le nombre de connexions d'abonnés des services de sécurité a été haussé afin d'inclure environ 490 000 abonnés découlant de l'acquisition d'ADT Canada (effectuée le 5 novembre 2019).
- (6) À compter du premier trimestre de 2019, nous avons révisé notre définition d'un abonné des services mobiles, qui s'applique de façon rétroactive. Désormais, nous déclarons séparément le nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile et le nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté. En raison de ce changement, le nombre total d'abonnés et les statistiques d'exploitation associées (mises en service brutes, mises en service nettes, taux de désabonnement, FMAA et PMAA) ont fait l'objet d'un ajustement pour tenir compte i) du passage de certains abonnés qui figuraient parmi le nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile dans la nouvelle catégorie du nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté et ii) de l'ajout du nombre d'abonnés des solutions d'IdO et des

solutions de santé mobiles parmi le nombre d'abonnés ayant un appareil mobile connecté. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les définitions des abonnés, consultez la rubrique 11.2, intitulée « Indicateurs opérationnels », du rapport de gestion de 2019.

## Faits saillants des activités du quatrième trimestre de 2019

### Services mobiles de TELUS

- Les produits d'exploitation externes provenant du secteur mobile ont diminué de 11 millions de dollars ou 0,5 pour cent, car la croissance de 1,5 pour cent des produits d'exploitation tirés du réseau a été contrebalancée par une baisse de 4,0 pour cent des produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services, une baisse anormale des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros et une baisse des gains associés aux ventes d'actifs. Si l'on exclut la baisse des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros et la baisse des gains associés aux ventes d'actifs, les produits d'exploitation externes ont connu une hausse de 0,2 pour cent.
- Les produits d'exploitation tirés du réseau ont augmenté de 22 millions de dollars ou 1,5 pour cent, ce qui témoigne d'une croissance de 5,5 pour cent du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois, partiellement contrebalancée par une baisse du PMAA lié aux téléphones mobiles, comme il est indiqué ci-dessous, et une baisse anormale des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros. Si l'on exclut le recul des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros, les produits d'exploitation tirés du réseau ont connu une hausse de 2,0 pour cent.
- Les produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services ont diminué de 26 millions de dollars ou 4,0 pour cent en raison de la diminution des volumes de contrats de services mobiles découlant des offres sur le marché, notamment le lancement, au sein de l'industrie, de programmes de financement d'appareil offrant une transparence accrue à l'égard de l'ensemble des coûts des appareils, ce qui incite les clients à reporter leurs achats d'appareils de remplacement et entraîne la diminution des prix de certains appareils.
- La FMAA liée aux téléphones mobiles était de 72,79 \$, soit une baisse négligeable de 0,1 pour cent. Cette légère baisse témoigne de la diminution de l'utilisation facturable, de l'effet des pressions concurrentielles sur le prix des forfaits de base au cours de la période visée et des périodes antérieures, ainsi que du recul des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros. Cette baisse a été partiellement compensée par une croissance attribuable à nos offres combinées (programme de financement d'appareil Paiements faciles, forfaits Sans tracas avec données à volonté et Rabais famille TELUS) lancées au troisième trimestre de 2019, qui incitent les clients à opter pour des forfaits avec données à volonté ou des forfaits comprenant de plus gros lots de données, et pour des téléphones intelligents de valeur supérieure. Si l'on exclut le recul des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros, la FMAA liée aux téléphones mobiles a connu une hausse de 0,3 pour cent.
- Le PMAA lié aux téléphones mobiles de 59,29 \$ a diminué de 1,7 pour cent, car la hausse du nombre de clients qui ont opté pour des forfaits avec données à volonté ou comprenant un plus gros lot de données n'a que partiellement compensé la baisse de l'utilisation facturable, la pression exercée par la concurrence sur le prix des forfaits de base et le recul des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros. Si l'on exclut le recul des produits d'exploitation tirés des services d'itinérance de gros, le PMAA lié aux téléphones mobiles a connu une baisse de 1,2 pour cent.
- Le taux de désabonnement dans la téléphonie mobile était de 1,2 pour cent, par rapport à 1,11 pour cent pour la même période de l'exercice précédent en raison de la concurrence accrue au cours de la période promotionnelle saisonnière. La hausse de ce taux de désabonnement a été partiellement atténuée par l'utilisation de nos offres novatrices (programme de financement d'appareil Paiements faciles, forfaits Sans tracas avec données à volonté, Option retour TELUS et Rabais famille TELUS), nos initiatives visant à accorder la priorité aux clients, nos programmes de rétention de la clientèle et l'excellente qualité de notre réseau.
- Le nombre total de nouveaux abonnés nets était de 130 000, par rapport à 142 000 l'année précédente. Les mises en service nettes de téléphones mobiles ont diminué de 7 000, car la hausse des ajouts bruts de téléphones mobiles a été contrebalancée par la hausse du taux de désabonnement dans la téléphonie mobile, comme il a été mentionné plus haut. Cette baisse découle aussi de notre accent continu sur la croissance rentable et de la moindre importance accordée aux mises en service à faible marge sur le marché des téléphones mobiles. Les mises en service nettes d'appareils mobiles connectés ont diminué de 5 000 en raison d'une baisse de 36 000 mises en service de tablettes à

marge inférieure ou négative, partiellement compensée par la croissance de nos offres de solutions d'Internet des objets.

- Le BAIIA de 896 millions de dollars a augmenté de 66 millions de dollars ou 8,0 pour cent, tandis que le BAIIA rajusté de 911 millions de dollars a augmenté de 59 millions de dollars ou 6,9 pour cent par rapport à l'année dernière, ce qui témoigne de la croissance des produits tirés du réseau générée par l'augmentation du nombre de clients, les économies tirées des programmes de rentabilité et la mise en œuvre de la norme IFRS 16.
- En simulant l'application rétroactive de la norme IFRS 16 aux résultats de l'exercice 2018, la croissance pro forma du BAIIA rajusté des services mobiles était d'environ 3,1 pour cent, ou de 4,9 pour cent si l'on tient compte de l'itinérance et de la vente d'actifs.

### **Services filaires de TELUS**

- Les produits d'exploitation externes ont augmenté de 105 millions de dollars ou 6,6 pour cent en raison de la hausse des produits tirés des services de données, partiellement contrebalancée par la baisse des gains associés aux ventes d'actifs. Si l'on exclut la baisse des gains associés aux ventes d'actifs, les produits d'exploitation externes ont connu une hausse de 7,6 pour cent.
- Les produits d'exploitation tirés des services de données ont augmenté de 130 millions de dollars, ou 10,8 pour cent, en raison de ce qui suit : i) la croissance des produits tirés du service à la clientèle et des services d'affaires, laquelle est surtout attribuable à l'augmentation des volumes d'affaires découlant de l'accroissement des services offerts aux clients existants et de la croissance de la clientèle; ii) la hausse des produits tirés des services Internet et de données de troisième vague découlant de l'augmentation des produits d'exploitation par client et de la hausse du nombre d'abonnés des services Internet; iii) la hausse des produits tirés du secteur de la santé découlant à la fois des acquisitions d'entreprises et de l'accroissement des services offerts aux clients existants; iv) les produits tirés des services de technologie intelligente (y compris la sécurité) résidentielle et commerciale; et v) l'augmentation des produits tirés des services de télévision. Cette croissance a été partiellement contrebalancée par le déclin continu des produits tirés des services de données traditionnels.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services Internet, soit 28 000 abonnés, est resté inchangé par rapport à l'année précédente, car la demande soutenue des clients consommateurs et d'affaires a été contrebalancée par la hausse des désabonnements découlant de la concurrence accrue.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de télévision est de 15 000 abonnés, soit une baisse de 9 000, principalement attribuable à la concurrence accrue et à la croissance des services de diffusion en continu.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de sécurité, soit 15 000 abonnés, une hausse de 11 000, a été stimulé par la forte croissance interne découlant des occasions améliorées de regroupement des services. Le nombre net de nouveaux abonnés des services de sécurité exclut les clients d'ADT Canada.
- Les pertes nettes d'abonnés des services vocaux résidentiels, soit 12 000 abonnés, ont augmenté de 1 000 abonnés par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les pertes d'abonnés des services vocaux résidentiels confirment la tendance consistant à remplacer ces services par des services mobiles et Internet, laquelle est partiellement atténuée par notre réseau à fibre optique en pleine expansion, les occasions de regroupement de services et le succès de nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle, y compris nos offres à prix inférieur.
- Le BAIIA de 472 millions de dollars a augmenté de 67 millions de dollars ou 16,5 pour cent, tandis que le BAIIA rajusté de 502 millions de dollars a augmenté de 44 millions de dollars ou 9,6 pour cent, ce qui reflète la hausse des marges sur les services Internet, l'expansion du service à la clientèle et des services d'affaires découlant de services additionnels offerts aux clients existants et de la croissance de la clientèle, la contribution supérieure des services de technologie intelligente (y compris la sécurité) résidentielle et commerciale, ainsi que la mise en œuvre de la norme IFRS 16. Cette croissance a été partiellement contrebalancée par la hausse des charges au titre des avantages sociaux des employés et d'autres coûts liés aux acquisitions d'entreprises, le déclin soutenu des services vocaux et de données traditionnels, ainsi que la baisse des gains associés aux ventes d'actifs.
- En simulant l'application rétroactive de la norme IFRS 16 aux résultats de l'exercice 2018, la croissance pro forma du BAIIA rajusté des services filaires était d'environ 2,6 pour cent, ou de 5,9 pour cent si l'on tient compte de la vente d'actifs.

## Objectifs financiers consolidés de TELUS pour 2020

Les objectifs financiers consolidés de TELUS pour 2020 expriment une croissance soutenue des services de données mobiles et filaires. La réalisation de cette croissance est assurée par nos investissements stratégiques dans les technologies à large bande évoluées et dans notre réseau de pointe, les acquisitions récemment effectuées, notamment celles d'ADT Canada et de Competence Call Center, par une culture d'équipe axée sur l'excellence du service à la clientèle et par l'importance accordée à l'efficacité opérationnelle. Les objectifs financiers de TELUS pour 2020 cadrent avec le programme pluriannuel de croissance du dividende de la société annoncé à l'origine en mai 2011, en vertu duquel TELUS a augmenté son dividende à 18 reprises.

En 2020, TELUS prévoit maintenir une croissance positive du nombre d'abonnés dans ses principaux segments de croissance, y compris les services mobiles, les services Internet, les services de télévision, ainsi que les services de domotique et de sécurité. La hausse de la demande de services d'accès fiables et de services de données rapides devrait soutenir la croissance continue du nombre de clients. TELUS Santé et TELUS International devraient aussi continuer de contribuer à la croissance de TELUS.

|  | Résultats de 2019<br>(en millions de dollars) | Objectifs de 2020<br>(en millions de dollars) |
|--|---|---|
| Produits d'exploitation                      | 14 658  | De 6 à 8 pour cent                            |
| BAIIA rajusté <sup>(1)</sup>                 | 5 693   | De 5 à 7 pour cent                            |
| Flux de trésorerie disponible <sup>(2)</sup> | 932   | De 1 400 à 1 700                              |
| Dépenses en immobilisations <sup>(3)</sup>   | 2 906   | Environ 2 750                                 |

(1) Le BAIIA rajusté pour toutes les périodes exclut ce qui suit : les coûts de restructuration et les autres coûts, ainsi que les gains nets et la quote-part des bénéfices des coentreprises immobilières ou les pertes nettes et la quote-part des pertes des coentreprises immobilières. En 2020, le total des coûts de restructuration et autres coûts devrait être d'environ 150 millions de dollars, par rapport à 134 millions de dollars en 2019.

(2) Avant le versement de dividendes.

(3) Excluant les dépenses liées aux licences de spectre.

La description précédente concernant les objectifs financiers de TELUS pour 2020 constitue de l'information prospective visée par la mise en garde concernant les énoncés prospectifs se trouvant dans le rapport de gestion annuel de 2019 déposé sur SEDAR à la date des présentes, plus précisément à la rubrique 10 intitulée « Risques et gestion des risques », laquelle est intégrée par renvoi aux présentes. Elle est fondée sur les attentes et les hypothèses de la direction qui sont énoncées à la rubrique 9.3 intitulée « Hypothèses de TELUS pour 2020 » du rapport de gestion annuel de 2019.

## TELUS annonce un fractionnement de ses actions à raison de deux pour une

TELUS a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration a approuvé le fractionnement des actions ordinaires en circulation de la société à raison de deux pour une. Le 17 mars 2020, les actionnaires de TELUS recevront une action ordinaire supplémentaire pour chaque action ordinaire détenue à la date de clôture, soit le 13 mars 2020, sous réserve de la soumission des documents réglementaires auprès de la Bourse de Toronto (TSX) et de la Bourse de New York (NYSE) et de l'approbation de ces documents par celles-ci.

Des opérations conclues sur la base d'effets payables seront effectuées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York relativement au fractionnement des actions. Un effet payable est un droit rattaché à des titres cotés faisant l'objet d'une mesure importante, notamment le fractionnement des actions. Dans ce cas-ci, toute personne qui achète des actions ordinaires pendant la période qui commence à l'ouverture de la séance du jour de bourse précédant la date de clôture (c.-à-d. le 12 mars 2020) et qui se termine à la date de paiement (c.-à-d. le 17 mars 2020), inclusivement (la « période des effets payables »), recevra un droit lui permettant de recevoir des actions ordinaires supplémentaires émises dans le cadre du fractionnement des actions. Les opérations effectuées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York pendant cette période seront relevées afin que les acheteurs reçoivent leur droit d'obtenir des actions ordinaires supplémentaires.



émises dans le cadre du fractionnement des actions. Les actions ordinaires commenceront à se négocier après le fractionnement le 18 mars 2020, soit la date à partir de laquelle les achats d'actions ordinaires ne seront plus assortis d'un effet payable. La date de rachat des effets payables est le 19 mars 2020.

Les actionnaires de TELUS n'ont aucune mesure à prendre. L'agent des transferts de TELUS, à savoir Services aux investisseurs Computershare inc., enverra un avis de son système d'inscription directe aux détenteurs inscrits d'actions ordinaires, qui indiquera le nombre d'actions ordinaires supplémentaires qu'ils recevront dans le cadre du fractionnement des actions. Ainsi, les actionnaires pourront détenir leurs actions ordinaires supplémentaires sous la forme d'une « inscription comptable » sans qu'il soit nécessaire d'émettre un certificat d'actions en format papier. Les propriétaires réels qui détiennent leurs actions ordinaires dans un compte auprès de leur courtier en valeurs mobilières ou d'un autre intermédiaire verront leurs comptes mis à jour automatiquement en fonction des actions supplémentaires émises dans le cadre du fractionnement, conformément aux procédures habituelles des fournisseurs de compte de courtage.

Dans le cadre du fractionnement des actions, le nombre maximal d'actions ordinaires que TELUS est autorisée à émettre passera de 2 000 000 000 à 4 000 000 000.

### **Déclaration de dividende**

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 0,5825 \$ par action (avant le fractionnement) sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société. Ce dividende sera versé le 1<sup>er</sup> avril 2020 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 11 mars 2020. Le dividende du premier trimestre de 2020 représente une hausse de 0,0375 \$ ou 6,9 pour cent par action (avant le fractionnement) par rapport au dividende de 0,5450 \$ par action (avant le fractionnement) déclaré un an plus tôt.

### **TELUS conclut l'acquisition de Competence Call Center**

Le 4 décembre 2019, nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition de la totalité de Competence Call Center (CCC), une entreprise ayant son siège social en Allemagne, pour environ 1,3 milliard de dollars (915 millions d'euros), déduction faite des dettes assumées et sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris les approbations des organismes de réglementation. Par la suite, les approbations réglementaires requises ont été obtenues, et la transaction a été conclue le 31 janvier 2020. CCC est un fournisseur de services d'affaires à forte valeur ajoutée axés sur la gestion des relations avec la clientèle et la modération de contenu. CCC offre ses services dans 11 pays européens et établit des partenariats avec les marques internationales les plus renommées de l'industrie, surtout dans les secteurs en croissance rapide des technologies, des médias et des télécommunications, de la vente au détail, des voyages et de l'hébergement.

### **Faits saillants de la Société**

Au nom de ses clients, de ses actionnaires et de son équipe, TELUS contribue à l'économie canadienne et investit de façon importante dans les collectivités qu'elle sert et où vivent et travaillent les membres de son équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant un total de plus de 2,3 milliards de dollars en taxes et impôts en 2019 au profit des gouvernements et des municipalités. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, nous avons versé environ 27 milliards de dollars en taxes et impôts.
- En versant environ 50 millions de dollars en frais de renouvellement du spectre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada en 2019, et en payant 931 millions de dollars pour des licences du spectre de 600 MHz. Depuis 2000, nos remises visant les taxes et le spectre versées aux gouvernements et aux municipalités du Canada ont totalisé environ 32 milliards de dollars.
- En investissant environ 2,9 milliards de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités de partout au Canada en 2019, et plus de 41 milliards de dollars depuis 2000.
- En engageant des dépenses d'exploitation de 8,0 milliards en 2019, notamment par l'achat d'environ 5,8 milliards de dollars de produits et services. Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 123 milliards de dollars et 83 milliards de dollars dans ces secteurs.

- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant 2,7 milliards de dollars en 2019, dont 142 millions de dollars en cotisations sociales. Depuis 2000, TELUS a versé un total de 48 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant, en quatre versements trimestriels déclarés en 2019, plus de 1,3 milliard de dollars en dividendes aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. Depuis 2004, nous avons distribué près de 18 milliards de dollars aux actionnaires grâce à nos programmes de dividendes et de rachats d'actions, dont environ 12,5 milliards de dollars en dividendes, soit plus de 29 \$ par action.

### **Accès à l'information sur les résultats trimestriels**

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires à [telus.com/investors](https://www.telus.com/investors).

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du quatrième trimestre de 2019 et les objectifs de 2020 est fixée au **jeudi 13 février 2020 à 12 h, HE (9 h, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à [telus.com/investors](https://www.telus.com/investors). Un enregistrement sera accessible du 13 février au 15 mars 2020 au 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de référence 1249994# et le code d'accès 77377#. La webdiffusion sera également archivée à [telus.com/investors](https://www.telus.com/investors), et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables.

## Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils portent entre autres sur nos objectifs et les stratégies déployées pour les atteindre, nos perspectives et nos prévisions de rendement, notre actualité, nos objectifs financiers consolidés et notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », « objectif », « perspectives », « stratégie », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou les événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Nos perspectives et hypothèses générales pour 2020 sont énoncées à la rubrique 9 intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » du rapport de gestion annuel de 2019. Nos principales hypothèses pour 2020 sont les suivantes :

- Taux de croissance estimé de l'économie au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec de 1,6 %, de 2,3 %, de 1,9 %, de 1,6 % et de 1,6 %, respectivement.
- Taux de chômage annuel estimé au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec de 5,9 %, de 4,7 %, de 6,9 %, de 5,7 % et de 5,0 %, respectivement.
- Nombre annuel estimé de mises en chantier d'habitations, sur une base non ajustée, au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec de 201 000 unités, de 39 000 unités, de 27 000 unités, de 73 000 unités et de 46 000 unités, respectivement.
- Aucune décision réglementaire ni aucune mesure gouvernementale défavorable importante.
- Poursuite de la concurrence soutenue au chapitre des produits et services mobiles et des produits et services fixes dans le marché d'affaires et le marché aux consommateurs.
- Hausse continue de la pénétration de l'industrie des téléphones mobiles au Canada.
- Adoption et échange continus, par les abonnés, de téléphones intelligents à forte concentration de données, qui cherchent une connectivité mobile accrue à Internet et des vitesses plus élevées.
- Croissance des produits tirés des services mobiles découlant de l'amélioration des mises en service des abonnés et du maintien de pressions concurrentielles sur les PMAA combinés.
- Pressions continues sur les frais d'acquisition et de rétention d'abonnés liés aux produits et services mobiles, qui découlent du nombre brut de mises en service et du volume des renouvellements par les clients, de l'intensification de la concurrence et des préférences des clients. La croissance des appareils mobiles connectés se poursuit, en raison de l'accroissement et de la diversification de nos offres en matière d'IdO.
- Croissance continue des produits d'exploitation tirés des produits et services fixes de transmission de données, qui reflète l'accroissement du nombre d'abonnés aux services Internet ainsi qu'aux services de télévision et de sécurité, l'augmentation des vitesses, les forfaits comportant des données illimitées ou de plus importants lots de données de même que l'élargissement de notre infrastructure à large bande, ainsi que l'offre de solutions en santé et des services de sécurité résidentielle et d'entreprise.
- Baisse continue des produits tirés des services résidentiels de transmission de la voix en raison du remplacement de la technologie et de l'utilisation accrue de forfaits interurbains.
- Croissance continue des produits d'exploitation et du BAIIA de TELUS International en raison de l'expansion des services offerts aux clients existants, ainsi que des acquisitions d'entreprises.

- Maintien de l'attention que nous prêtons à nos initiatives accordant la priorité aux clients et de la probabilité que nos clients recommandent nos produits et services.
- Régimes de retraite à prestations définies du personnel : charge au titre des régimes de retraite d'un montant d'environ 101 millions de dollars comptabilisé relativement à la charge au titre des avantages du personnel; taux de 3,10 % au titre de l'actualisation de l'obligation, et taux de 3,20 % aux fins de la comptabilisation du coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel; montant d'environ 46 millions de dollars au titre de la capitalisation des régimes de retraite à prestations définies.
- Coûts de restructuration et autres coûts d'environ 150 millions de dollars au titre des initiatives d'efficacité opérationnelle, et initiatives au chapitre de l'amélioration des marges visant à atténuer les pressions liées à l'intensification de la concurrence, du remplacement de la technologie, de la retarification de nos services, de la croissance du nombre d'abonnés et de la hausse des frais de rétention, ainsi que des coûts d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises.
- Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles d'environ 2,85 milliards de dollars à 2,95 milliards de dollars.
- Impôt sur le résultat : impôt sur le résultat calculé selon le taux d'imposition prévu par la loi applicable de 26,2 % à 26,8 % et paiements d'impôt en trésorerie d'environ 390 millions de dollars à 470 millions de dollars (2019 – 629 millions de dollars).
- Investissements supplémentaires dans l'infrastructure à large bande alors que nous avons atteint environ 70 % des abonnés de notre réseau à large bande au 31 décembre 2019, y compris l'élargissement de notre réseau à fibres optiques et l'accroissement de la capacité et la mise à niveau du réseau 4G LTE, de même que des investissements dans les initiatives visant à assurer la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes.
- Participation aux enchères d'ISDE concernant le spectre des services sans fil dans la bande de fréquence de 3 500 MHz, lesquelles devraient avoir lieu à la fin de 2020 (la date précise demeure inconnue au 13 février 2020).
- Stabilisation continue du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain (1,33 \$ en 2019).
- Déploiement continu de la technologie ne reposant pas sur l'accès dans notre réseau.

Les risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements s'écartent considérablement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités (dont le calendrier d'annonce ou de mise en œuvre fait l'objet d'incertitudes) ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la *rubrique 9.4, « Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications »*, du présent rapport de gestion, notamment : les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence, notamment par l'intermédiaire de l'accès de gros obligatoire; les interventions supplémentaires possibles du gouvernement relatives aux tarifs par suite des engagements pris par le gouvernement lors des élections fédérales tenues en 2019; les lois et règlements fédéraux et provinciaux en matière de protection des consommateurs; les modifications apportées aux lois fédérales existantes; les menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de télécommunications; les mesures réglementaires prises par le Bureau de la concurrence ou par d'autres organismes de réglementation; le spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits d'utilisation des licences de spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente, la subordination et le transfert de licences de spectre, le coût et la disponibilité du spectre, ainsi que les consultations en cours et futures et les décisions concernant l'attribution du spectre; l'incidence, sur nous ainsi que sur d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, de mesures gouvernementales ou réglementaires ayant trait à certains pays ou fournisseurs, y compris le décret-loi signé par le président des États-Unis, M. Donald Trump, en vertu duquel le secrétaire du Commerce peut bloquer certaines transactions visant les technologies qui sont

réputées constituer des risques pour la sécurité nationale, et l'imposition d'exigences supplémentaires en matière d'octroi de licences liées à l'exportation, à la réexportation et au transfert de biens, de services et de technologies à Huawei Technologies Co. Ltd. et à ses sociétés affiliées non situées aux États-Unis; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; les modifications imprévues pouvant être apportées à l'actuel régime sur les droits d'auteur; et notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé.

- L'environnement concurrentiel, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée, incluant le déploiement et l'exploitation des infrastructures mobiles et filaires qui ne cessent d'évoluer; l'intense concurrence au chapitre des services mobiles, y compris la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer des services Internet et, dans certains cas, des services mobiles moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services de télédiffusion ou leurs services de télévision par satellite existants; le succès remporté par les nouveaux produits et services et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IdO ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; la concurrence au chapitre des services filaires de transmission de la voix et de données, y compris l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur le montant facturé mensuel moyen par abonné (le « MFMMA ») des téléphones mobiles actuel et futur, sur les produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA ») des téléphones mobiles, sur les frais d'acquisition et de rétention et sur les taux de désabonnement liés à tous les services, comme le font les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les plus importants lots de données ou les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, tels que nos forfaits Sans tracas et les forfaits comparables lancés récemment; les forfaits liés aux services de transmission de la voix et de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les pressions sur les PMMA et les taux de désabonnement liés aux services Internet et aux services de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes liées aux services résidentiels de transmission de la voix et de lignes d'affaires d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et aux services Internet ainsi que les coûts connexes; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable, les coûts du contenu par unité ne cessant de croître; l'intégration verticale au sein de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; notre capacité à faire face à la concurrence au chapitre des services à la clientèle et aux entreprises, compte tenu de la notoriété des marques de nos concurrents, des regroupements et des alliances stratégiques ainsi que des faits nouveaux en matière de technologie; en ce qui concerne nos services TELUS Santé, de notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion d'officine, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions en TI et des services connexes, de même qu'aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada; et notre capacité à faire croître avec succès notre entreprise offrant des solutions de données intelligentes.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision payés, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaine virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle du MFMMA des téléphones mobiles et des PMMA des services mobiles, en raison notamment du remplacement de la technologie par la

messagerie textuelle et les applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de transmission de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services.

- Les défis relatifs à notre aptitude à déployer la technologie, y compris la demande élevée des abonnés en matière de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre capacité à rationaliser nos systèmes existants; le déploiement et l'évolution des technologies et systèmes à large bande mobiles, y compris les plateformes de distribution vidéo et les technologies de réseau de télécommunications (les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; notre choix de fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché en ce qui concerne des produits tels que l'équipement pour réseaux, les services TELUS TV<sup>MD</sup> et les appareils mobiles; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau filaire à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients.
- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers, ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers les services mobiles 5G; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz et les enchères de spectre des ondes millimétriques qui sont censées avoir lieu en 2020 et en 2021, respectivement, et l'annonce relative à la mise en place d'une consultation officielle visant les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, laquelle devrait avoir lieu en 2022. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.
- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à gérer les exigences liées aux ententes avec de grandes entreprises; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, et nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires.

- La protection des données, y compris les risques que des défaillances ou des actes illicites entraînent l'accès non autorisé aux données, la modification des données ou encore la perte ou la distribution des données, ce qui pourrait compromettre le respect de la vie privée de particuliers et entraîner une perte financière et nuire à notre réputation et à notre marque.
- Les menaces liées à la sécurité, y compris les dommages intentionnels ou l'accès non autorisé à nos actifs physiques ainsi qu'à nos systèmes informatiques et réseaux, ce qui pourrait nous empêcher d'offrir des services fiables ou se traduire par un accès non autorisé aux informations concernant notre société ou nos clients.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficacité et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'automatisation et l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation; les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers.
- Les activités à l'étranger et notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations, les retards et les facteurs économiques liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies; l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle et le niveau de participation de nos employés.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité de mener des activités de financement, de refinancer notre dette arrivant à échéance, et/ou de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes. Si le financement actuel est insuffisant pour couvrir nos exigences en matière de financement, cela pourrait nuire à nos plans d'affaires et à notre croissance.
- Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2022. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, ainsi que les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Nous pouvons racheter des actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de notre situation financière et de nos perspectives, et du cours des actions ordinaires de TELUS sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme.
- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt

du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, ou de l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.

- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou à négocier et à valider des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.
- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les changements climatiques, les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; et les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers; les attentes relatives aux taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; les fluctuations des taux de change dans les régions où nous exerçons des activités, l'incidence des tarifs pour le commerce entre le Canada et les États-Unis ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale de la dynamique du commerce entre les grandes économies mondiales.

Ces risques sont décrits en détail à la rubrique 9, intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » et à la rubrique 10, intitulée « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel de 2019. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur TELUS.

Nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou que nous jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre situation financière, à notre rendement financier, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents, ni de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date de publication du document. Ils sont sujets à changer après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes intéressées à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2020 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.



Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

### Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières

Nous avons fait état de mesures non soumises aux PCGR utilisées pour évaluer le rendement de TELUS ainsi que pour déterminer le niveau de conformité avec les clauses restrictives et gérer notre structure de capital. Comme les mesures non soumises aux PCGR n'ont habituellement pas de définition standard, leur comparaison avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs pourrait ne pas tenir. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certains des indicateurs n'ont pas de définition couramment acceptée dans l'industrie.

**Bénéfice net ajusté et bénéfice par action de base ajusté** : Ces mesures servent à évaluer le rendement à un niveau consolidé et excluent les éléments pouvant occulter les tendances de fond sur le plan du rendement de l'entreprise. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme une solution de remplacement au bénéfice net et au bénéfice par action de base lors de l'évaluation du rendement de TELUS. Selon la perspective de la direction, les éléments pouvant occulter les tendances de fond relatives au rendement de l'entreprise comprennent les gains et les pertes d'importance associés aux partenariats pour l'aménagement immobilier, les gains réalisés grâce aux échanges de licences de spectre mobile, les coûts de restructuration et autres coûts, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme (s'il y a lieu), les ajustements liés à l'impôt sur les bénéfices, la mise hors service d'immobilisations dans le cadre d'activités de restructuration et les gains découlant des regroupements d'entreprises.

### Rapprochement du bénéfice net ajusté

| En dollars canadiens et en millions   | Quatrième trimestre se terminant le 31 déc. |      |            |
|---|---|------|------------|
|   | 2019  | 2018 | Changement |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires</b>  | 368   | 357  | 11         |
| Ajouter (déduire) :   |   |      |            |
| Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices   | 29  | 55   | (26)       |
| Redressements d'impôt favorables  | (2)   | (3)  | 1          |
| Pertes non récurrentes et pertes immobilières se rapportant aux coentreprises immobilières, après l'impôt sur les bénéfices | 5   | —    | 5          |
| <b>Bénéfice net ajusté</b>  | 400   | 409  | (9)        |

### Rapprochement du BPA de base ajusté<sup>1</sup>

| En dollars canadiens, montants par action   | Quatrième trimestre se terminant le 31 déc. |      |            |
|---|---|------|------------|
|   | 2019  | 2018 | Changement |
| <b>BPA de base</b>  | 0,61  | 0,60 | 0,01       |
| Ajouter (déduire) :   |   |      |            |
| Coûts de restructuration et autres coûts, après l'impôt sur les bénéfices, par action   | 0,05  | 0,09 | (0,04)     |
| Pertes non récurrentes et pertes immobilières se rapportant aux coentreprises immobilières, après l'impôt sur les bénéfices, par action | 0,01  | —    | 0,01       |
| <b>BPA de base ajusté</b>   | 0,67  | 0,69 | (0,02)     |

(1) Avant le fractionnement – voir « TELUS annonce un fractionnement de ses actions à raison de deux pour une »

**BAIIA** (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement) : Nous avons fait état du BAIIA et fourni des indications à ce sujet, car il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation du rendement à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur du rendement opérationnel d'une entreprise et de sa capacité à contracter des dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de remplacement au bénéfice net pour l'évaluation du rendement de TELUS, pas plus qu'il ne doit servir de mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux produits d'exploitation moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons aussi le **BAIIA ajusté** de façon à en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation à long terme, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

### **Rapprochement du BAIIA**

| (en millions de dollars)   | Quatrième trimestre se terminant le 31 déc. |       |
|--|---|-------|
|  | 2019  | 2018  |
| <b>Bénéfice net</b>  | 379   | 368   |
| Coûts de financement   | 175   | 159   |
| Impôts sur les bénéfices   | 136   | 122   |
| Amortissement  | 500   | 428   |
| Amortissement des immobilisations incorporelles  | 178   | 158   |
| <b>BAIIA</b>   | 1 368                                       | 1 235 |
| Intégration des coûts de restructuration et des autres coûts inclus dans le BAIIA                                    | 40  | 75    |
| BAIIA, frais de restructuration et autres frais exclus   | 1 408                                       | 1 310 |
| Réintégration des pertes non récurrentes et de la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières | 5   | —     |
| <b>BAIIA rajusté</b>   | 1 413                                       | 1 310 |

**Flux de trésorerie disponible** : Nous présentons cette mesure en tant qu'indicateur supplémentaire de notre rendement d'exploitation. Au sein du secteur, ce terme ne compte aucune définition acceptée de façon généralisée. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés, et d'autres sources de fonds et leur utilisation, comme le signale l'état consolidé des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations (à l'exclusion des achats de licence de spectre) et qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte des effets des modifications comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, comme les normes IFRS 15 et IFRS 16. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

### Calcul du flux de trésorerie disponible

| (en millions de dollars)   | Quatrième trimestre se terminant le 31 déc. |            |
|--|---|------------|
|  | 2019  | 2018       |
| <b>BAIIA</b>   | 1 368                                       | 1 235      |
| Déduction des gains hors trésorerie découlant de la vente de biens, d'installations et d'équipement  | (8)   | (30)       |
| Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements  | (1)   | 33         |
| Effets des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution (incidence de la norme IFRS 15) et du programme de financement d'appareil Paiements faciles | (140)                                       | (169)      |
| Effets du montant en capital des obligations locatives (incidence de la norme IFRS 16)   | (119)                                       | —          |
| Contrats de location anciennement comptabilisés comme contrats de location-financement (incidence de la norme IFRS 16)   | 69  | —          |
| Autres postes :  |   |            |
| Rémunération nette fondée sur des actions  | (55)  | (71)       |
| Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés  | 19  | 22         |
| Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés  | (2)   | (9)        |
| Intérêts payés <sup>1</sup>  | (180)                                       | (130)      |
| Intérêts reçus   | —   | 2          |
| Dépenses en immobilisations (excluant les licences de spectre) <sup>2</sup>  | (742)                                       | (711)      |
| Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices  | 209   | 172        |
| Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements   | (74)  | (40)       |
| <b>Flux de trésorerie disponible</b>   | <b>135</b>                                  | <b>132</b> |

- (1) Comprend le montant de 16 millions de dollars en intérêts payés sur les obligations locatives pour la période de trois mois qui s'est terminée le 31 décembre 2019.
- (2) Voir la note 31 des états financiers consolidés annuels de 2019 pour en savoir plus.

## **À propos de TELUS**

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est une dynamique société spécialisée en technologies de l'information et des communications et un chef de file mondial, grâce à des produits d'exploitation annuels de 14,7 milliards de dollars et à 15,2 millions de connexions clients à ses services mobiles, ses services de transmission de données et de la voix, ses services IP et ses services de télévision, de vidéo, de divertissement et de sécurité. À TELUS, nous exploitons notre technologie de pointe pour produire des retombées remarquables sur le plan humain. Nous accordons depuis longtemps la priorité aux clients. Cette orientation transparaît dans toutes nos sphères d'activité et nous a valu de devenir un indéniable chef de file de la fidélisation et du service à la clientèle. TELUS Santé est le fournisseur de TI le plus important dans le secteur de la santé au Canada, et TELUS International fournit les solutions de processus opérationnels les plus novatrices qui soient à de grandes entreprises bien établies à l'échelle mondiale.

Fidèles à la philosophie communautaire solidement ancrée « Nous donnons où nous vivons » de l'entreprise et à sa vocation sociale de connecter avec passion tous les Canadiens pour un monde meilleur, les membres de l'équipe TELUS, actuels et retraités, ont offert plus de 700 millions de dollars et 1,3 million de jours de bénévolat à la collectivité depuis 2000. La générosité sans précédent des membres de l'équipe et leur incroyable action bénévole ont d'ailleurs fait de TELUS l'entreprise la plus généreuse au monde.

Pour en savoir plus sur TELUS, visitez [telus.com](http://telus.com) ou suivez-nous sur Twitter (@TELUSnews) et sur Instagram (@Darren\_Entwistle).

### **Relations avec les investisseurs**

Robert Mitchell  
647-837-1606  
[ir@telus.com](mailto:ir@telus.com)

### **Relations médiatiques**

François Gaboury  
438-862-5136  
[francois.gaboury@telus.com](mailto:francois.gaboury@telus.com)